



" L'imposture du label MSC " selon une étude de BLOOM



« L'imposture du label MSC. Révélations sur la réalité du plus grand label de pêche ». Tel est le titre d'une étude publiée le 5 mai 2020 par l'association BLOOM et des chercheurs des universités de New York (États-Unis) et de Dalhousie (Canada).

Cette étude a été menée sur le label MSC (Marine Stewardship Council) créé en 1997 par WWF et Unilever, géant de l'agroalimentaire. Ce label devait répondre à une nécessité de durabilité en privilégiant la petite pêche côtière et en luttant contre la surpêche, mais n'a été synonyme que de « désillusion » et d' « imposture » selon l'étude.

D'abord dans sa façon de communiquer. Le label met largement en avant la petite pêche côtière qui a de faibles conséquences sur l'environnement alors qu'elle ne représente que « 7% des volumes certifiés » par le label. A l'inverse, les « pêcheries industrielles » ne représentent que 32% de la communication du label tandis qu'elles représentent « 84% des volumes certifiés » et qu'elle ont des conséquences beaucoup plus importantes sur l'écosystème. En effet, les pêcheries industrielles du label sont « destructrices » selon le rapport. Les pêcheries destructrices sont notamment celles du thon tropical qui tue également des dauphins, les pêches minotières, mais aussi les pêches en eau profonde. Alors que le chalutage est interdit en Europe, le label MSC utilise le margiris, l'un des plus gros chalutiers du monde (144 mètres de long). Celui-ci est « certifié MSC Pêche durable » alors qu'il détruit les « écosystèmes centenaires » notamment des coraux. L'étude souligne ainsi que « les chaluts de fond et les dragues, représentent 84 % des captures certifiées MSC » quant bien même ces méthodes sont les plus destructrices. Le label MSC a une définition large du terme « durable » puisque sont uniquement exclues de cette pêche durable les « pêches à l'explosif et au poison », les autres étant certifiées durables. En réalité selon l'association BLOOM, seulement « 8% des captures certifiées MSC sont issues d'une pêche durable sans équivoque ». Le label, à travers sa communication, se sert de la petite pêche côtière pour légitimer et cacher la pêche industrielle.

Les méthodes mêmes du label MSC sont douteuses, car le « cabinet chargé d'évaluer la pêcherie est choisi et rémunéré... par la pêcherie » selon l'étude.

Pour lire l'étude : <https://www.bloomassociation.org/wp-content/uploads/2020/05/msc-communication-traduction-article.pdf>

[MOGED]

Par **Juliette Nicaise**
Modéré par **IFDD OIF**
Thématique(s) : **Commerce, Modes de production**
Rubrique : **Contributions générales**



659 lectures depuis le 18/05/20 à 15h28 GMT